Formulaire d'inscription :

Programme RENOREGION (PRR)

Pour être admissible vous devez :

- **Être propriétaire occupant (résidence permanente) d'une maison dont la valeur uniformisée au rôle ne dépasse pas 150 000$ (sans le terrain), située hors d'une zone inondable et comportant une défectuosité majeure.**
- **Être citoyen canadien ou résident permanent, et que le revenu total de votre ménage ne dépasse pas les paramètres qui vous seront précisés par l'inspecteur. Le programme s'adresse aux ménages à faible revenu et varie selon la taille dudit ménage.**
- **Ne pas avoir reçu d'aide financière du Programme Réno-Région (PRR) dans les 5 dernières années**

Veuillez prendre note qu'en vertu de la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels, toutes les informations recueillies à partir de ce formulaire sont soigneusement traitées et recueillies à l'unique fin de déterminer l'admissibilité au service demandé.

Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur le site internet de la MRC du Haut-Saint-François ou à partir du lien suivant : https://mrchsf.com/documentation/dispositions-protegeant-la-vie-privee/

Propriétaire :	
Adresse :	
Ville :	
Occupation :	
No de tel:	**Cell.autre :**
Courriel: **Nombre d'occupants du ménage :** **Revenu total du ménage** (ligne 15000 déclaration féd.) **:**	
Type de résidence (encercler): unifamiliale, maison mobile, bifam. autre :	

Indiquer le(s) type(s) de défectuosité(s) majeure(s) (encercler ou préciser)

Électricité	**chauffage**	**portes**	**fenêtres**	**toiture**	**galerie**	**escalier**	**fondation**
Autres :							
Signature du demandeur :						**Date :**	

Veuillez s'il-vous-plaît transmettre votre formulaire d'inscription à l'inspecteur de la MRC responsable des dossiers de la SHQ (Francois Dussault 418-338-6798) (francoisdussault0975@gmail.com) ou le remettre en copie papier aux bureaux de la MRC du Haut-Saint-François (85, rue du Parc, Cookshire-Eaton, J0B 1M0).

M. Dussault communiquera avec vous dans un délai d'au plus 15 jours (généralement en fin de journée). Ayez à portée de la main, votre compte de taxes municipales de l'année dernière, votre dernier avis de cotisation fédéral, et la déclaration du revenu (vos impôts).